

M. du Lac signale la découverte faite par M. Charmolue d'un plan des souterrains et carrières de Compiègne; MM. Cauchemé et Méresse indiquent d'autres pièces relatives au même sujet.

M. de Marsy annonce que des programmes du Congrès archéologique qui se tiendra à Senlis à la fin de mai ont été distribués, et qu'il se tient à la disposition de ses collègues pour faire parvenir à Senlis leurs adhésions. Il ajoute que dans une réunion tenue à Beauvais, au commencement du mois, la commission chargée de la répartition des fonds alloués par le conseil général aux Sociétés savantes a fixé à 300 francs la part de chaque Société.

M. l'abbé Morel donne lecture de son travail sur les Seigneurs de Chevrières.

L'auteur commence par retracer la topographie de Chevrières et donne les diverses formes de ce nom, dont l'étymologie exacte semble difficile à indiquer.

Chevrières est connu depuis le commencement du VIII<sup>e</sup> siècle et mentionné dès cette époque comme un domaine du fisc royal, dépendant de Verberie. Philippe-Auguste accorda à ses habitants différentes faveurs et concessions, et ces dispositions furent confirmées par Saint-Louis.

Les seigneurs de Chevrières sont connus depuis 1215 et possédaient le tiers de ce domaine dont le surplus, qui était partagé entre le roi et l'abbaye de Saint-Denis, devint la propriété exclusive de cette dernière.

Anseau II, vivant à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, est le seul seigneur dont la vie nous offre quelque épisode curieux à l'occasion du meurtre de Philippe de Remi, dont il fut injustement accusé.

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs d'Estrées acquirent la terre de Chevrières, mais ils ne la conservèrent que peu de temps et elle passa alors aux mains des Francières, puis à celles des Brouilly, et, en dernier lieu, elle fit partie du patrimoine des La Motte Houdancourt et de celui des Gamaches. La vie de Philippe de Brouilly, gouverneur de Compiègne, dont la tombe existe encore à Chevrières, a été écrite par M. Méresse, avec un soin tel qu'il n'y a plus rien à glaner, mais celle de Louis de Brouilly, intrépide ligueur, fourmille de détails d'autant plus intéressants pour nous, que la plupart de ses exploits ont eu le département de l'Oise pour théâtre.

---